

TOUR 6 STATIONNEMENT INTERDIT

Légende

 Rue Raoul Ponchon



Stationnement interdit sur les emplacements
entourés en rouge devant la Tour 6

le mardi 26 février de 7h à 17h,
pour déchargement du nouvel échafaudage.
Merci pour votre compréhension.

SAS ARSONNEAUD

Google Earth

© 2018 Google